

## Charte de partenariat ICAN

**Toute organisation non-gouvernementale ou association est éligible à devenir une Organisation partenaire d'ICAN.** Aucun frais d'adhésion ni de cotisation annuelle ne sont obligatoires, cependant un soutien financier et/ou tout autre contribution pertinente sont les bienvenus.

ICAN est une coalition internationale qui travaille à mobiliser les individus dans tous les pays pour inspirer, persuader et faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils entament et soutiennent des négociations sur un traité interdisant les armes nucléaires. ICAN appelle tous les États, toutes les organisations internationales, les organisations de la société civile et d'autres acteurs à :

- Reconnaître que toute utilisation d'armes nucléaires entraînerait des dégâts humanitaires catastrophiques.
- Reconnaître qu'il existe un impératif humanitaire universel d'interdire les armes nucléaires, y compris pour les États qui ne possèdent pas ces armes.
- Reconnaître que les possesseurs d'armes nucléaires ont une obligation d'éliminer celles en leur possession.
- Agir immédiatement pour soutenir un processus multilatéral de négociations pour un traité interdisant les armes nucléaires.

### Engagements du partenariat

Les organisations partenaires s'engagent à :

- Promouvoir l'objectif d'ICAN d'un traité d'interdiction des armes nucléaires dans leur travaux et de s'identifier publiquement comme membres d'ICAN.
- Soutenir la logistique de la campagne par des moyens financiers et/ou la mise à disposition de ressources humaines et/ou matérielles selon leurs possibilités.
- Maintenir ICAN informé de leurs projets et activités en soutien à l'objectif d'ICAN et à agir non-violamment.

Les organisations partenaires sont autorisées et encouragées à :

- S'inscrire à la liste de diffusion pour les organisations partenaires d'ICAN afin de recevoir les dernières informations sur la campagne et les décisions du Comité de pilotage (CP) et pouvoir faire des demandes à celui-ci sur tout sujet lié à la campagne.
- Demander, utiliser et diffuser les divers documents et supports d'ICAN en accord avec les règles de communication d'ICAN et à bénéficier d'une assistance technique et stratégique au comité de pilotage d'ICAN et à l'équipe internationale.



**ICAN – France**  
187, montée de Choulans  
69005 Lyon  
Tél : +33 (0)4 78 36 93 03  
Fax : +33 (0)4 78 36 36 83  
E-mail : [coordination@icanfrance.org](mailto:coordination@icanfrance.org)  
Web : [www.icanfrance.org](http://www.icanfrance.org)

## Formulaire de Partenariat

Pays : France

Nom de l'organisation : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Site Internet : \_\_\_\_\_

Personne de contact : M. / Mme \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Quels sont les missions et objectifs principaux de votre organisation ?

---

---

---

---

---

---

---

---

Comment pensez-vous travailler en faveur d'un traité interdisant les armes nucléaires ?

---

---

---

---

---

---

---

---

Mon organisation comprend, adhère et s'engage à travailler en faveur des objectifs d'ICAN :

Mon organisation comprend et est d'accord pour se conformer à l'engagement de partenariat avec ICAN :

Date :

Signature :

**Les formulaires de partenariat complétés seront examinés par le comité de pilotage international dès que possible. Si votre demande est acceptée, votre organisation sera répertoriée sur notre site Internet en tant qu'organisation partenaire.**